



Votre déclaration annuelle

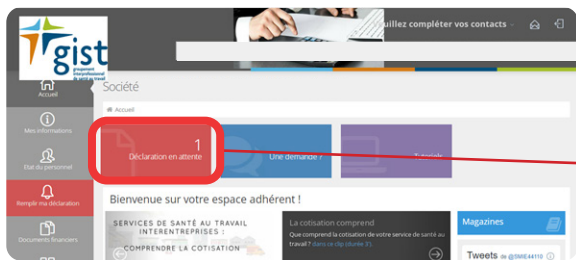
MODE D'EMPLOI

Les fonctionnalités de votre nouvel « espace adhérent » simplifient vos démarches auprès du GIST.

Pour accéder à votre espace adhérent GIST, connectez-vous sur www.gist44.fr puis cliquez sur le bouton « espace adhérent » (en haut à droite).

Faire ma déclaration annuelle

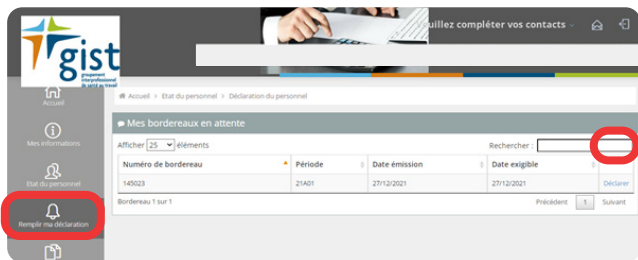
Attention : Avant de débuter votre déclaration, veuillez vérifier et mettre à jour les postes de travail puis la liste des salariés.



Sur la page d'accueil de votre espace, **une nouvelle déclaration est disponible.**

01 Notice

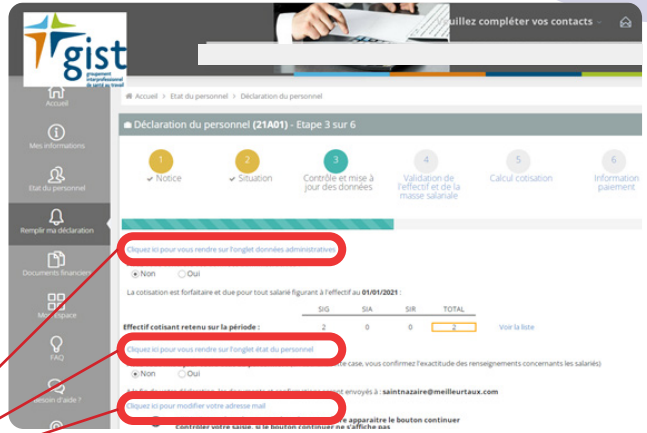
Sur la page « Remplir ma déclaration », cliquez sur « déclarer ».



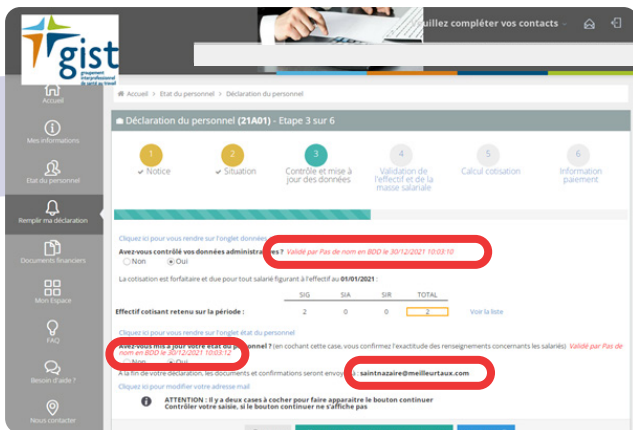
03

Contrôle et mise à jour des données

Afin que votre déclaration se déroule convenablement, il est indispensable que vos données soient correctes.



Vous pouvez cliquer sur chacun des liens pour vérifier l'exactitude des informations. Votre déclaration est enregistrée au fur et à mesure et vous pourrez la reprendre à tout moment.



Après avoir vérifié vos informations et répondu « oui » aux deux questions, le nom du contact de connexion est affiché en rouge. Veuillez vérifier que l'information est correcte.

Il est également important de vérifier l'adresse mail indiquée car les documents et la confirmation de la déclaration vous seront envoyés sur celle-ci.

04

Validation de l'effectif et de la masse salariale

Afin de calculer le montant de votre cotisation, il est important de :

- vérifier votre effectif
- indiquer votre masse salariale* brute plafonnée N-1 ou cliquer sur « plafond » (il retiendra le nombre de salariés multiplié par le plafond de sécurité sociale).

*cumul des salaires bruts tranche A, N-1

Après avoir validé et complété les informations sur l'effectif et la masse salariale, cliquez sur « continuer ».

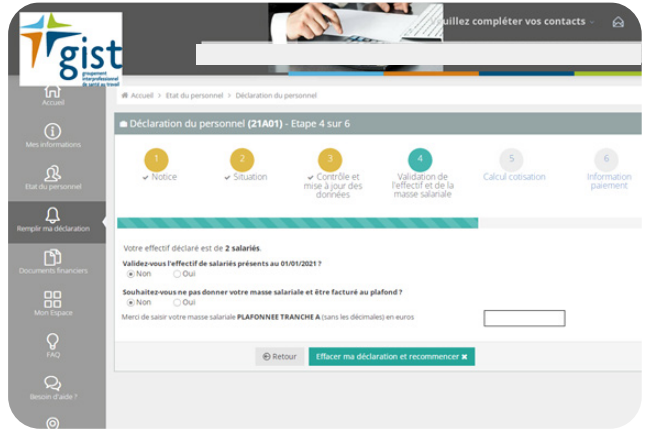
04

Validation de l'effectif et de la masse salariale (suite)

Si la masse salariale de l'année déclarée présente une trop grande différence par rapport à l'année précédente, un message sera affiché.

Si cette variation est justifiée, veuillez remplir la raison de cette variation ainsi qu'un commentaire explicatif.

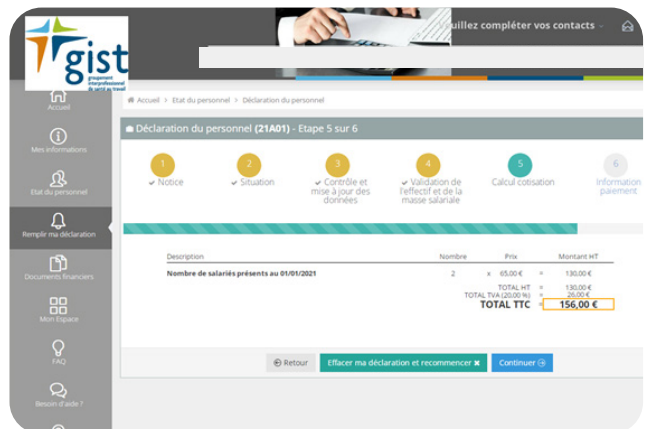
Si au contraire votre masse salariale n'a pas ou peu changé, veuillez retourner en arrière et vérifier le montant indiqué.



05

Calcul de cotisation

Le montant de votre cotisation est automatiquement calculé.



06 Informations de paiement

Afin de régler votre cotisation, deux solutions sont possibles : par chèque ou par virement. Vous pouvez renseigner votre référence et numéro chorus, qui seront ajoutés sur votre facture.

Renseignez votre mode de paiement ainsi que le lieu avant de valider votre déclaration.

Si votre masse salariale n'a pas ou peu changé depuis l'année passée et une fois votre déclaration terminée, votre facture et vos documents vous seront envoyés par mail, rapidement.

gist
Personnel
Municipal

Accueil > Etat du personnel > Déclaration du personnel

■ Déclaration du personnel (21A01) - Etape 6 sur 6

- 1 Notice
- 2 Situation
- 3 Contrôle et mise à jour des données
- 4 Validation de l'effectif et de la masse salariale
- 5 Calcul cotisation
- 6 Information paiement

Si vous le souhaitez, vous pouvez saisir un numéro de référence commande interne qui sera repris sur la facture :

Si vous le souhaitez, vous pouvez saisir une référence chorus qui sera repris sur la facture :

Montant de votre cotisation due pour la période : **254.40 € TTC**

Vous souhaitez régler votre cotisation par : Chèque Virement

Je soussigné(e) **Pas de nom en BDD** (saintnazaire@villelauroux.com), reconnais l'exactitude des informations communiquées et m'engage à fournir sur simple demande du GIST, copie de ma déclaration annuelle des données sociales de l'année.

Fait le **30/12/2021 10:10:18** à

[Retour](#) [Effacer ma déclaration et recommencer](#) [Valider votre déclaration](#)

gist
Personnel
Municipal

Accueil > Etat du personnel > Déclaration du personnel

■ Déclaration du personnel (21A01) - Etape 6 sur 6

- 1 Notice
- 2 Situation
- 3 Contrôle et mise à jour des données
- 4 Validation de l'effectif et de la masse salariale
- 5 Calcul cotisation
- 6 Information paiement

Une anomalie a été détectée pendant votre déclaration. Votre déclaration sera validée par le GIST avant la génération de la facture.

Si vous le souhaitez, vous pouvez saisir un numéro de référence commande interne qui sera repris sur la facture :

Si vous le souhaitez, vous pouvez saisir une référence chorus qui sera repris sur la facture :

Montant de votre cotisation due pour la période : **156.00 € TTC**

Vous souhaitez régler votre cotisation par : Chèque Virement

Je soussigné(e) **Pas de nom en BDD** (saintnazaire@villelauroux.com), reconnais l'exactitude des informations communiquées et m'engage à fournir sur simple demande du GIST, copie de ma déclaration annuelle des données sociales de l'année.

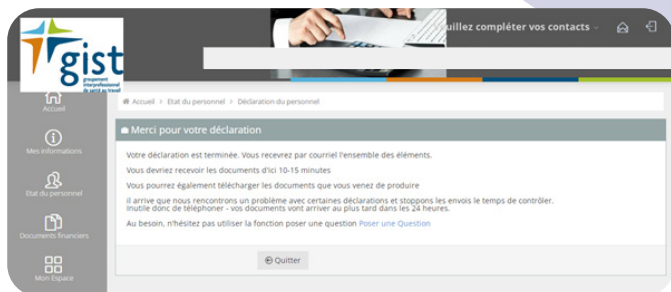
Fait le **30/12/2021 10:08:21** à

[Retour](#) [Effacer ma déclaration et recommencer](#) [Valider votre déclaration](#)

Si votre masse salariale a changé depuis l'année dernière, votre facture et vos documents vous seront envoyés sous quelques jours après vérification par nos équipes.

07 Déclaration terminée

Votre déclaration est terminée, vous allez prochainement recevoir votre facture et vos documents par mail.



Une question ?



02 40 22 71 71
(aux horaires d'ouverture du GIST)



assistance@gist44.fr



GIST - Siège Social - 28 rue des chantiers
CS 50211 - 44614 Saint-Nazaire cedex
Tél. 02 40 22 52 42